



**République Française**  
**Département des Alpes- Maritimes**  
**Ville de TENDE**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2022**

**Extrait du**  
**registre des délibérations du conseil municipal**  
**Session ordinaire du 9 avril 2022**

**L'an 2022 le neuf Avril à 17:00 , les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle des Fêtes, sur convocation qui leur a été adressée le 05 Avril 2022, par le Maire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VASSALLO, Maire de Tende.**

**Étaient Présents :**

Jean-Pierre VASSALLO - Pierre Dominique DALMASSO - Myriam PASTORELLI - Marilene DALMASSO - Sébastien VASSALLO - Lucie MOULIN - Morgan MILANO - Jean-Charles QUERCIA - Marguerite CARBONI - Maryse CASTELLANI - Florent REYNAUD - Cyrille LEJA - Caroline FRANCA - Elise FERRARI - Patricia ALUNNO

**Pouvoirs :**

FRANCOISE VADA à Myriam PASTORELLI - Cédric BERGALLO à Elise FERRARI

**Absents excusés :**

Daniel VAISSIERE - Frédéric TRUC

**Madame Myriam PASTORELLI a été désignée secrétaire de séance.**

**Délibération n° 2022\_58**

**Objet :ADMINISTRATION GENERALE- MOTION POUR LE MAINTIEN DU TRAIN PENDANT LES TRAVAUX**

Monsieur le Maire expose à ses collègues que des travaux importants doivent être engagés sur la ligne ferroviaire Nice-Tende, notamment au niveau du tunnel de Braus entre Touët de l'Escarène et Sospel.

Le comité de pilotage réunissant l'Etat, la SNCF et la Région a annoncé que pour mener à bien ces travaux, la ligne sera totalement fermée pour une période de 12 à 18 mois, les travaux devant se dérouler à l'horizon 2023-2024.

Monsieur le Maire indique que si la réalisation de ces travaux est une nécessité, une autre organisation que la fermeture totale de la ligne doit être retenue afin de maintenir la desserte des vallées des Paillons, de la Bevera et de la Roya.

Le Maire propose de demander à l'État, à la SNCF et à la Région de mettre en œuvre une organisation des travaux, permettant d'éviter la fermeture de la ligne pour la vallée de la Roya. Il est en effet vital pour l'activité économique et les déplacements notre population, durement touchée par la tempête Alex, de disposer de cette desserte ferroviaire.

En outre, dans la vallée des Paillons, le maintien de la ligne est absolument indispensable pour éviter

d'augmenter encore le trafic routier déjà très intense dans les Paillons par la mise en place de navettes de substitution qui se trouveraient elles-mêmes dans l'incapacité de jouer leur rôle du fait de l'accroissement des embouteillages.

L'organisation des travaux de nuit avec un fonctionnement de la ligne le jour pouvant être un des scénarios envisagés.

*Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :*

- DEMANDE à l'Etat, à la SNCF et à la Région :

- o De maintenir le fonctionnement de la ligne ferroviaire entre Nice et Tende, avec au minimum le nombre de rotations actuelles durant la durée des travaux prévus sur la ligne de restauration du tunnel de Braus entre l'Escarène et Sospel ;
- o De mettre en œuvre une organisation des travaux permettant d'éviter la fermeture de la ligne pour la vallée de la Roya. L'organisation des travaux de nuit avec un fonctionnement de la ligne le jour pouvant être un des scénarios envisagés ;
- o De permettre le passage à minima de navettes de train durant ces travaux.

***Adoptée à l'unanimité***

*Ainsi fait et délibéré, à Tende, les jour, mois et an susdits.*

*Pour copie conforme.*

Date de l'affichage, par extrait à la porte de la Mairie :